

Rapport d'évaluation

**Bilan du plan d'aide à la réussite
(2000-2003)**

du Collège Jean-de-Brébeuf

Mai 2004

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Introduction

Au printemps 2000, le ministère de l'Éducation du Québec a demandé à tous les collèges d'élaborer un plan triennal d'aide à la réussite devant être implanté dès l'année scolaire 2000-2001. Ce plan devait préciser les obstacles à la réussite et à la diplomation, proposer des objectifs mesurables et prévoir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a déjà évalué la qualité formelle du plan de chacun des collèges et elle a examiné le suivi que ceux-ci y ont apporté en 2001-2002. Elle évalue maintenant l'efficacité de chacun de ces plans d'aide à la réussite.

Lors de sa réunion tenue le 20 mai 2004, la Commission a évalué le bilan que le Collège Jean-de-Brébeuf a dressé de l'application de son plan d'aide à la réussite. Elle a accordé une importance particulière aux indicateurs de réussite, à la mise en œuvre du plan et à l'efficacité des mesures d'aide.

La Commission expose ci-après son analyse du rapport du plan d'aide à la réussite du Collège et formule, au besoin, des suggestions et des recommandations dans le but de l'aider dans la production de son prochain plan.

Les indicateurs de réussite

Les données sur les indicateurs de réussite proviennent des statistiques du ministère de l'Éducation. Elles concernent la réussite des cours en première session, la réinscription au troisième trimestre et la diplomation et elles portent sur les cohortes des nouveaux inscrits à chaque session d'automne. Les statistiques relatives à la réinscription et à la diplomation incluent tous les élèves du Collège d'une même cohorte, que ceux-ci aient poursuivi ou non leurs études dans le même programme ou dans le même établissement. Les cohortes analysées pour la réussite des cours au premier trimestre sont celles de 1998 à 2002, alors que la réinscription au troisième trimestre est étudiée pour les cohortes de 1998 à 2001. L'examen des taux de diplomation couvre les cohortes de 1994 à 2000, selon les secteurs et la durée d'observation. Dans tous les cas, les deux premières cohortes servent de point de référence car elles ne comptent aucun élève ayant pu être touché par le plan d'aide à la réussite, alors que les cohortes suivantes sont composées d'élèves susceptibles d'avoir été rejoints par les mesures du plan.

Le Collège devait analyser l'évolution des indicateurs de réussite et de persévérance en relation avec les cibles qu'il s'était fixées. Il devait aussi examiner l'évolution du taux de diplomation.

La réussite des cours en première session

Les indicateurs de réussite des cours, présentés selon les taux ventilés, indiquent une progression constante des taux de réussite des cours depuis 1998 et plus particulièrement au cours de l'année 2002. On note une chute du pourcentage du taux « *nul et faible* » au profit d'une augmentation du taux « *moyen* » et du taux « *fort + maximal* ». Ce dernier passe, pour ces mêmes années, de 80,2 % à 88,8 %. Pour le Collège, cette augmentation est attribuable aux progrès des taux de réussite des programmes menant au DEC en *Sciences humaines*, en *Sciences, lettres et arts* ainsi qu'à ceux menant au diplôme du *Baccalauréat International*.

Les résultats enregistrés par le Collège lui permettent d'atteindre les cibles qu'il s'était fixées et même de les dépasser.

La réinscription au troisième trimestre

En tenant compte des deux années de référence, soit les années 1998 et 1999, on remarque que la réinscription au troisième trimestre est restée sensiblement la même. Les taux sont stables et élevés, oscillant en moyenne autour de 96 %. Le Collège atteint ainsi la cible qu'il s'était donnée.

La diplomation

Il est encore trop tôt pour apprécier pleinement l'effet du plan d'aide à la réussite sur la diplomation. De façon générale, les indicateurs de diplomation progressent ou sont restés relativement stables. En effet, les taux de diplomation en durée prévue sont en hausse par rapport aux années de référence tandis que les taux de diplomation deux ans après la durée prévue connaissent une stabilité depuis 1995.

Appréciation des résultats obtenus

Le Collège considère que les résultats qu'il affiche sont satisfaisants et qu'un examen des indicateurs permet de dégager des tendances qui démontrent le progrès significatif de la réussite au Collège.

La Commission observe que le Collège enregistre des taux élevés de réussite et que les cibles qu'il s'était fixées visaient à augmenter encore un peu plus des résultats déjà d'un haut niveau. Le Collège parvient à le faire, dépassant même ses objectifs légèrement.

La mise en œuvre

Le Collège Jean-de-Brébeuf a mis en œuvre la majorité des mesures prévues à son plan. Selon son analyse, les forces de la mise en œuvre résident dans son engagement à l'égard de la réussite des étudiants notamment par l'implication marquée des professeurs, responsables de plus de la moitié des actions entreprises. Pour son prochain plan, le Collège se propose de miser sur le dynamisme des regroupements de programmes afin de maintenir la qualité des activités en place et d'en assurer la pertinence.

La Commission note que la plupart des mesures ont été réalisées et considère que le Collège a raison d'être satisfait. De plus, la Commission a également observé que le Collège a conduit cette opération avec conviction et rigueur et que l'ensemble des intervenants du milieu partage cette préoccupation. Il s'agit là d'un point fort au plan de réussite du Collège.

L'efficacité des mesures

Certaines des mesures du Plan de réussite étaient déjà en place depuis nombre d'années et elles avaient fait leur preuve nous souligne le Collège. C'est le cas spécialement des ateliers pédagogiques ou de la production d'un bulletin intra. À ces mesures, s'en sont ajoutées de nouvelles qui sont venues renforcer l'action du Collège en matière de réussite. Ainsi, parmi les mesures plus récentes, le Collège note l'efficacité du suivi effectué par les API auprès des étudiants ayant connu une baisse de rendement au cours de leur dernière année du secondaire. Il estime également que certaines actions nouvellement implantées au Collège sont venues soutenir la persévérance dans certains programmes dont le *Baccalauréat International*. C'est le cas, par exemple, de la mise sur pied de stages d'aide humanitaire dans les pays en voie de développement ou le séminaire sur la cote R qui visait à rassurer certains élèves hésitants. Toutes ces opérations ont des caractéristiques communes dont l'importance du dépistage rapide des élèves en difficulté, la mobilisation du plus grand nombre d'élèves et de professeurs autour d'un objectif commun, la fidélité des étudiants à leur démarche d'encadrement. Ces actions sont conjuguées au travail d'encadrement des différents intervenants et leur concertation s'avère, aux dires du Collège, un gage de réussite.

Pour sa part, la Commission considère que le bilan du Collège résulte d'une analyse rigoureuse de la mise en œuvre de son plan de réussite, que le Collège a perçu l'effet des

mesures sur certains programmes et qu'il maîtrise de la sorte bon nombre de paramètres de la réussite chez ses élèves.

Le Collège constate que, pour son prochain plan, il devrait porter une attention particulière à la réussite aux cours à la seconde session ainsi qu'au suivi de clientèles particulières, entre autres, les garçons à risque dans les programmes du DEC et les étudiants n'ayant pas fait leurs études secondaires dans le système québécois. Il compte en outre renforcer la réussite associée à la qualité de la préparation aux études universitaires. La Commission l'y encourage.

Conclusion

Les indicateurs de réussite au Collège Jean-de-Brébeuf montrent que le Collège progresse et que les cibles qu'il s'était fixées sont atteintes. La majorité des mesures ont été mises en œuvre, elles attestent de la préoccupation bien ancrée de l'ensemble des intervenants à la réussite des élèves et elles contribuent au succès du Plan de réussite.

La Commission tient à signaler l'intérêt du Collège pour mettre de l'avant les mesures relatives aux relations maître-élève. C'est le cas, par exemple, des actions visant à permettre aux professeurs de mieux connaître, dès le début de la session, la composition de leurs groupes, ou encore de celles visant des rencontres individuelles entre élèves et professeurs.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

Analyse et rédaction : Esther Boyer, agente de recherche